Bulletin municipal



P.2 Le mot du Maire	P.5-16/17 Infos diverses	
P.3 Les travaux	P. 18/19 Les photos anciennes	
P.4 Les écoles	P.20 à 22 Le budget	
P.6/7 Le SDIS	P.23 Agenda	
P. 8/15 La vie associative	P. 24 Infos Mairie	



Le mot de madame le Maire

C'est sous la canicule que j'écris ce petit mot. Cette période risque fort de se renouveler et je fais appel à tous et toutes pour avoir un œil sur tous vos proches mais aussi sur les personnes vulnérables qui ne demanderaient rien. N'hésitez pas à appeler la mairie si vous pensez qu'une personne puisse être en difficulté ou pourquoi pas tout simplement frapper à sa porte.

Cette période d'été est une période de repos. Soyez respectueux au regard de la législation sur les bruits sonores, dixit tondeuse.....mais ne devenons pas intransigeants....

A savoir : le nombre de camions par jour traversant notre commune a baissé. En effet, dans le sens Vierzon-Auxerre, 180 en moins et dans l'autre sens, une diminution de 70. Bien sûr, cela peut vous paraître peu mais le chiffre de 250 au total est tout de même conséquent (c'est une moyenne).

Il a été décidé en conseil municipal de ne pas augmenter la part communale sur les impôts en 2019. Malgré tout, nous portons à votre connaissance que notre commune a encore perdu 20% des dotations de l'Etat cette année.

Notre population au dernier recensement a baissé. Nous passons de 1305 habitants à 1224. Dommage, et pourtant une légère hausse des naissances est enregistrée.

Nous travaillons toujours pour un rapprochement entre la Communauté de Communes des Villages de la Forêt avec la Communauté de Communes de Vierzon-Sologne-Berry. Beaucoup de discussions, d'hésitations, en espérant que notre « mariage de Communautés » puisse être officialisé au 1^{er} janvier 2020 (avant la fin de ce mandat municipal). La baisse des dotations de l'Etat touche aussi notre Communauté de Communes et il s'avère qu'elle ne peut assumer seule toutes les compétences qui lui sont attribuées en restant avec notre formation de 5 300 habitants.

Pour information de fortes baisses du débit au château d'eau sont enregistrées. Je vous demanderai de faire attention à ce bien très précieux. Pourquoi pas en essayant de renouveler un peu moins souvent l'eau des petites piscines ou de nettoyer un peu moins souvent nos automobiles....

Je tiens à vous faire part de mon mécontentement pendant les périodes de fleurissement de la commune. Comme tous les ans, des personnes malveillantes viennent voler les plants à peine mis en terre (environ 300 cette année). Gardez tous à l'esprit que ces fleurs sont achetées avec vos deniers c'est-à-dire avec l'argent de vos impôts. Cet effort de fleurissement est fait pour embellir la commune et la rendre la plus accueillante possible, mais non pas pour profiter seulement à quelques personnes....

La procédure pour le projet de modernisation et restructuration de la cantine scolaire et de l'école est toujours en cours, et sachez que le Conseil municipal vient de faire le choix de l'architecte.

Au niveau de l'école, notre R.P.I Neuvy-Nançay, pour sa première année d'existence, a très bien fonctionné. Merci aux institutrices, aux personnes encadrantes qui ont pris ce fonctionnement à bras le corps.

Je voudrais remercier tous ceux et celles qui s'impliquent dans la vie de notre village. Tous ces bénévoles qui donnent de leur temps pour nous tous, associations mais aussi bibliothèque et autres, qui savent donner sans rien en retour, bien souvent.

Je voudrais également adresser mes plus vifs remerciements à l'ensemble du personnel communal, femmes et hommes, qui œuvrent et s'investissent au quotidien pour le bien de notre village au cours des missions de service public qui leur sont dévolues.

Je vous souhaite un bel été en mon nom et en celui de tous les membres du Conseil municipal qui s'impliquent pour votre bien-être à Neuvy-sur-Barangeon.

Madame le Maire.

Les travaux

Les missions principales de nos services techniques pendant la période estivale.

- L'embellissement de la commune : plantations de fleurs, arrosage, taille représentant un nombre d'heures de travail important.
- L'entretien des espaces verts, voirie, balayage des trottoirs, vidage des poubelles etc ...
- Le montage et démontage du barnum, le fauchage des chemins, la mise à disposition des barrières ou autre matériel pour les associations.
- L'entretien, la gestion des étangs et du camping. (la gestion inclut l'encaissement des emplacements et des cartes de pêche, et aussi le relationnel avec les usagers).
- La vérification et nettoyage des infrastructures communales : château d'eau, écoles, cimetière, curage des fossés.
- Les réparations des nombreuses dégradations sur le territoire communal.

Ceci n'est qu'un aperçu de leur mission.

Nous vous rappelons que la commune a signé la charte zéro pesticide et par conséquent toutes les tâches d'entretien demandent plus de temps.

Début des travaux pour le futur city-stade dont l'inauguration est prévue en septembre.



Les bancs de la commune avaient besoin d'un vrai coup de jeune et face au travail important des employés communaux, quelques conseillers municipaux se sont proposés pour donner un coup de main et poursuivent leur travail.



Pour la mise en sécurité, la clôture du **shelter** (local pour la fibre optique), a été réalisée par les employés communaux.



De nouveaux lampadaires à

LED, moins "gourmands" en énergie ont été installés routes de Vouzeron et de La Chapelle.

L'ancienne caserne des pompiers est en cours de restructuration pour accueillir **les services techniques** dans un bâtiment plus adapté.

Aménagement d'espaces : coin repas, sanitaires, vestiaires, avec isolation, maçonnerie, etc

Tous les travaux sont réalisés en interne par les agents à l'exception de l'électricité et de la plomberie.

Le tirage au sort des prochains affouages aura lieu le 16 juillet, à 18h en Mairie.

Les étangs

Comme les autres années, pour le plaisir des pêcheurs, nous avons aleviné nos superbes étangs de La Noue à l'Eau et de La Boulasse.

Ces endroits sont propices à la flânerie, à la détente, au pique-nique.

L'école



Remise des prix concours "Ecoles Fleuries" à l'initiative des Délégués Départementaux de l'Education Nationale avec l'implication active des écoles publiques volontaires, des enseignants et parents avec l'appui des municipalités.

Félicitations pour cette belle création!

Remise des clés USB à nos futurs collégiens que nous félicitons et à qui nous souhaitons bonne continuation.





Infos

Attention aux cambriolages!
Ne divulguez-pas sur internet, réseaux sociaux ou autres, des photos indiquant que vous êtes en vacances et donc que votre logement est inoccupé!!!
Attendez d'être revenus.



Nous souhaitons bienvenue à nos jeunes enfants nés en 2018 et 2019.



Comme chaque année, le repas du CCAS, offert par la municipalité a rencontré un vif succès.

Il a été préparé par M. Deshaies, et nous remercions Jérôme Bernard, Sologne Réception, pour le prêt de la vaisselle. Le service a été assuré par les membres du conseil municipal et du CCAS., C'est toujours un moment fort en émo-

tion que ce partage intergénérationnel.

La commune offre à ses administrés la possibilité d'avoir un dépôt de pain le mercredi, en mettant à la disposition du boulanger de Vignoux la salle des actes.

Nous sommes donc tenus de respecter les horaires proposés : de 8 heures à 11 heures ainsi que leurs dates de vacances.



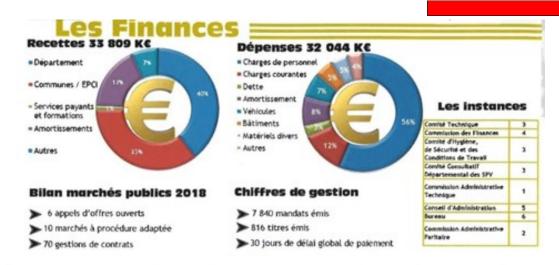


Le Conseil Départemental attribue des subventions aux communautés de communes et à la commune (Pôle d'équilibre) du lieu de la communauté de communes, par le contrat de signature qui est intervenu le 20 juin 2019. La subvention accordée à la commune servira au projet de restructuration de l'école élémentaire et la restauration scolaire.

Le SDIS

Le bilan d'activité 2018 du SDIS du Cher (Service Départemental d'Incendie et de Secours du Cher)







Activité du Service départemental d'Incendie et de Secours du Cher

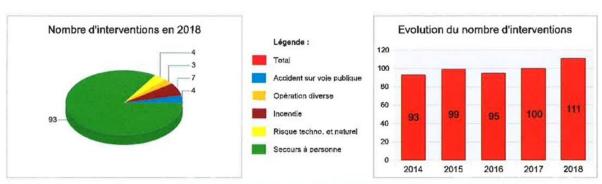
Année 2018

Synthèse de l'activité opérationnelle sur l'ensemble du département du Cher



Synthèse de l'activité opérationnelle sur la commune de NEUVY SUR BARANGEON

Population DGF* 2015 1 462 hab. Contribution SDIS 44 020 €		Centre(s) de secours intervenant(s) en 1er appel	Effectif au 01/01/2019 14 SP Volontaires	
		CIS de MERY ES BOIS		
* Population DGF # Population INSEE + 1 h secondaires + 1hab /place de caravanes	neb /résidences	CIS de NEUVY	31 SP Volontaires	



	Activité départementale			Activité sur NEUVY SUR BARANGEON		
	2017	2018	Evolution en %	2017	2018	Evolution en %
Nombre d'interventions	21 945	24 284	10,7%	100	111	11,0%
Nombre de départs d'engins	30 900	33 106	7,1%	143	143	0,0%
Nombre de victimes	19 122	21 387	11,8%	82	98	19,5%

La parole aux associations

Le samedi 11 mai, le premier forum des associations a eu lieu.





De nombreuses associations ont répondu à notre invitation. La commune de Neuvy compte 30 associations.



Nous remercions tous ces représentants d'avoir participé en offrant quelques heures de leur temps pour présenter leur activité.

Nous renouvellerons l'événement en espérant un public encore plus nombreux.



Information importante : La réunion regroupant toutes les associations afin de réserver des salles, prévue le 3ème vendredi de novembre sera, pour des raisons pratiques, avancée au vendredi 4 octobre à 18h30.

Un courrier vous sera adressé en septembre.

Le Comité des Fêtes souhaite remercier tous les participants à la randonnée pédestre du 24 Mars, avec une plus grande affluence que lors des éditions précédentes.

Pour la brocante du 28 Avril au Camping de l'Etang de la Noue, le changement de cadre à fortement été apprécié malgré une météo chancelante.

La météo n'a pas non plus favorisé la 1^{ère} Fête de l'Etang de la Noue à l'eau organisée le dimanche 9 Juin. Heureusement, si la pluie a perturbé la mise en place de la brocante, les pêcheurs ont pu s'affronter durant le concours de la matinée. Le retour du soleil a permis la bonne tenue du reste de la



manifestation avec une exposition de voitures actuelles et anciennes, et les visiteurs ont pu profiter des démonstrations des Archers de Vierzon et s'essayer au tir à l'arc.

Nous espérons vous voir encore nombreux lors des prochaines manifestations. Pour qu'un village ne meure pas, il faut de l'animation et que vous tous y participiez...on a besoin de tout le monde! La prochaine brocante se tiendra le dimanche 7 Juillet au Stade du Chalet de la Croix de NEUVY.



La 2^{ème} randonnée pédestre de l'année aura lieu le dimanche 8 Septembre avec un départ de la

Salle des Fêtes.

Et enfin, notre bal annuel sera le samedi 12 Octobre avec pour thème « Les Années 80 ».





L'Association P.A.R. Promotion Animations Rurales organisera pour les journées du

Patrimoine, une exposition avec reproduction de



cartes postales dans les commerces Neuvycéens.
Le dimanche 29 septembre 2019 aura lieu le
2ème salon multicollections à la Salle des Fêtes
de Neuvy, avec une salle consacrée à
l'exposition de collections privées.

Les bonnes volontés sont les bienvenues à l'association.

N'hésitez pas à nous contacter, soit M. Urbain à Nançay, soit Mme Sornin à Neuvy (06 75 59 65 09 ou jacquelinesornin@aol.com)

Pour la reprise de NEUVY-PÉTANQUE par le nouveau bureau, les deux premiers concours ont eu une belle participation, une quarantaine d'équipes pour chacun. Merci à tous joueurs et bénévoles.

Prochains concours les 7 Juillet – 28 juillet - 18 Août et le 15 Septembre.

La vie associative





Les infos du TENNIS CLUB

Au programme du 2eme semestre 2019,

Le tournoi OPEN de l'été, du 15 au 28 juillet 2019. La matinée portes ouvertes / inscriptions du 14 septembre (9h30 – 12h) au club house de Neuvy. La reprise de l'école de tennis et les championnats d'automne à la rentrée

Notre fameuse soirée PAELLA du 23 novembre à la salle des fêtes de Neuvy.

Réservez la date!

Et toujours...

Nos 5 courts extérieurs et la salle couverte pour vous proposer des créneaux horaires toute l'année pour le loisir ou la compétition. Débutants ou confirmés, hommes ou femmes, jeunes ou moins jeunes, venez nous rejoindre!

Pour tous renseignements complémentaires n'hésitez pas à nous contacter : Sébastien LENOIR 06 34 535356 - Franck GUILLAUME 06 98 86 78 45 Mail: TC2N.neuvy.nancay@gmail.com

ASSOCIATION CANINE NEUVYCÉENNE

Nous vous proposons des conseils pour éduquer votre chiot ou chien adulte.

Notre but : vous aider à avoir un chien facile à vivre en société que vous pourrez emmener partout. Vous pouvez nous rencontrer en prenant contact par téléphone ou bien en envoyant un mail dont les données figurent ci-dessous.

En plus de l'éducation, nous pratiquons : le Chien Visiteur, véritable lien social et l'Attelage Canin.

Certaines de nos équipes participent à des fêtes de villages par

l'intermédiaire « des Voitures à chiens du Barangeon ».



Affiliée à L'Association Canine Territoriale Centre Val de Loire, membre de la Société Centrale Canine sous le numéro : 4293



Présidente : Sylvie CLENET - Tel : 06 11 20 14 60 - Mail : <u>sylvie.clenet@bbox.fr</u> - ou : acneuvy18@gmail.com





- Le mercredi, à partir du 11 septembre, avec Stéphane :
 - Gymnastique "cuisses-abdos-fessiers" de 18h30 à 19h15
 - Zumba de 19h15 à 20H
- Le vendredi, à partir du 13 septembre :

- avec Virginie : gymnastique douce, fitness, stretching de 17h à 18h

- avec Stéphane : - Pilates de 18h à 18h45

- Chaque activité est proposée au tarif de <u>90€ pour l'année</u> (soit 9€ par mois) à acquitter dès la reprise des séances mais possible en trois fois maximum.
- Un certificat médical et une attestation d'assurance responsabilité civile sont à prévoir.
- Un cours d'essai gratuit est proposé à la rentrée de septembre pour les personnes découvrant les activités.

Merci de prévoir des chaussures propres, ne venant pas directement de l'extérieur.

Il n'y a pas cours pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

- Virginie vous propose également, chaque 1er vendredi du mois, des séances de relaxation de 19h à 20h, à 9 € la séance, sans inscription préalable.
- Toutes ces activités sont proposées à la salle Jean Petit, à côté de l'école, à Neuvy sur Barangeon. Renseignements au 06 10 86 02 28 ou par mail à st.boulengier@wanadoo.fr

L'Union Sportive Nançay Neuvy Vouzeron, l'USNNV, compte aujourd'hui environ 90 licenciés.

Nous avons 2 équipes séniors évoluant en 3^{ème} et 5^{ème} division. Pour la saison 2019/2020, nos jeunes de U13 à U18 seront en entente avec le CS Vignoux suite à nos difficultés en effectif. Comme avec nos U15 depuis 2 saisons. Pour les autres catégorie (U7, U9, U11) nous allons essayer de rester autonome, même si un rapprochement avec Vignoux pour les U11 est envisagé (jeux à 8).

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le 22 juin, et voit l'arrivée en renfort de deux nouveaux dirigeants, Anthony Delorme : Secrétaire, et Dimitri Rinaldo : gestion de l'équipe réserve.

A part ces 2 nouveautés, le bureau reste inchangé.

Les manifestations prévues pour la nouvelle saison sont les suivantes : début Septembre: Festifoot à Nançay - 2/11/19 : Soirée moules frites à Neuvy - courant janvier 2020 : vœux à Nançay - courant mars 2020 : belote à Neuvy - Tournoi jeunes à Nançay : dernier samedi des vacances de Printemps - Tournoi de l'Ascension séniors Juin 2020 : AG

Brocante à Nançay : juin 2020

Jérome Tardy (Vice Président) – 0787017825 - Marc Deliège (Président) - 0608457140



La vie associative

La forêt en Camaïeu

Nous sommes une association intercommunale de peinture.

Nous nous initions à la peinture acrylique, huile, pastel, encre de chine, peinture sur tissus ...

Nous sommes aidés pour cela par une intervenante diplômée.

Cours les lundis : Deux groupes : 1er groupe : de 14 h à 17 h – 2ème groupe : de 17 h à 20 h (Sauf vacances scolaires) Salle « Aublet » à Vouzeron

Le premier cours d'essai est gratuit. Présidente : Mme Evelyne DRILLAUD –

tél: 02 48 51 82 89

<u>Trésorière</u>: Mme Jacqueline COURCELLE – tél 02 48 51 68 65 <u>Secrétaire</u>: Mme Michèle GUARDIOLA – tél : 02 48 51 65 39



La truite saumonée du Barangeon

Les truites n'ont pas eu beaucoup de répit dimanche 2 juin.

32 pêcheurs se sont adonnés à leur sport favori : la pêche en rivière, ainsi que 10 enfants.

Les plus petits étaient accueillis par la maison de l'eau pour découvrir « les petites bêtes » de nos rivières.

De nombreux visiteurs sont venus se distraire avec différentes animations : pêche en bassin, démonstration de bateaux en modèles réduits.







Séances le lundi de 17H45 à 19H : yoga postural et de 19H15 à 20H30 : yoga nidra Reprise des cours le lundi 21 septembre 2019

Renseignements: albyoga@aliceadsl.fr TEL: 06 87 92 55 93

Professeur affiliée IFY (institut Français de Yoga)

40 kg de truites avaient été déversés dans le Barangeon.

Cette manifestation a pu être réalisée grâce à la participation de la municipalité de Neuvy, la communauté de communes des villages de la forêt ainsi qu'aux propriétaires riverains qui nous octroient le droit de passage sur leurs rives et que nous remercions.

Ce fut une très belle réussite pour cette journée ensoleillée.



Générations Mouvement

club de Neuvy sur Barangeon.

Tous ensemble dans la confiance et l'entraide!

Le club organise toute l'année des activités : scrabble (lundi AM ou mercredi AM), marche (jeudi matin,

rdv : salle des fêtes à 9h30, les randonnées font environ 7 km), jeux ou loisirs créatifs (jeudi AM) .

Nous accueillerons toute proposition de nouvelle activité.

Nous organisons aussi de façon ponctuelle des repas dansants, des concours de tarot ou de belote, des sorties ...

Pour une cotisation annuelle, assurance comprise, de 17 euros en 2019, vous participerez à toutes les activités hebdomadaires (sauf activités ponctuelles).

Ghislaine (présidente) 07 85 04 91 39 Noëlle (secrétaire) 06 74 64 36 43



Ces deux manifestations se sont organisées grâce

L'association scolaire NANVY vient de clôturer sa première année de regroupement pédagogique par la kermesse qui s'est déroulée à Neuvy le 15 juin.

Cette année nous avons eu deux événements forts ; le carnaval à Nançay et la kermesse à Neuvy.

aux membres du

bureau et aux membres actifs mais aussi, et on vous en remercie grâce aux parents et enseignants qui se sont mobilisés.

Nous avons essayé de maintenir des pratiques dans chaque village en apportant des idées nouvelles dans le but de dynamiser les manifestations. Nous prévoyons une assemblée générale à la rentrée où nous ferons un bilan de cette première année. L investissement des parents est nécessaire au bon fonctionnement de l'association c'est pourquoi nous vous invitons à vous présenter lors de cette assemblée pour nous faire part de vos remarques et idées. Nous vous souhaitons de passer un bel été.

Ça cartonne au Tarot-Club!

Le club de tarot de Neuvy-sur-Barangeon toujours en progression enregistre à ce jour, **soixante-quinze adhérents.**

Un gros potentiel de joueurs nous vient de Neuvy et nous accueillons aussi des adeptes de Nançay, Vouzeron, Vierzon, Allogny, Mehun-sur-Yèvre, La Chapelle d'Angillon, Argent-sur-Sauldre et Méry-ès-Bois.



Les joueurs, selon leur disponibili-

té, se retrouvent tous les **lundis après-midi** de 14h à 18h30 et les **jeudis en soirée**, tous les quinze jours de 20h à 23h30.

L'association remercie la municipalité, pour la mise à disposition de la petite salle des fêtes.

Deux **concours** ouverts au public ont lieu au printemps et à l'automne.

Trimestriellement, un concours interne est programmé.

Le repas annuel du club a lieu au mois de juin.

A la rentrée de septembre de l'initiation au tarot va être mise en place.

Si des personnes souhaitent rejoindre le club, en qualité de membre, joueur ou pour s'initier au jeu, elles seront les bienvenues.

L'ambiance du club est très appréciée de tous.

Les mots-clés de notre association étant convivialité, détente, échanges avec l'extérieur.

Contacts: maryvonne.casses@orange.fr - 06.33.82.12.61 mireille.naudet@orange.fr - 06.26.09.36.74

Le Trail Running Neuvy (TRN) a organisé le 2 juin sa traditionnelle randonnée pédestre « Les Promenades de Claudette ». Claudette, membre de l'association est décédée dans un accident de la route suite à une collision avec un chauffard.

Cet événement a pour vocation de verser les bénéfices à des actions de prévention routière.

Cette année, nous avons pu accueillir, sous un magnifique soleil 246 participants.

Cette journée d'actions a permis d'ache-

ter 300 ethylotests dans le cadre des mesures de prévention organisées auprès des élèves du lycée Edouard Vaillant de Vierzon.

Nous tenons à remercier tous les participants et les bénévoles fidèles depuis de nombreuses années sans qui cet événement ne serait être possible.

Nous avons reçu des messages de soutien, de satisfaction, et des photos des randonneurs, cela contribue à satisfaire l'engagement de tous.

Rendez-vous l'année prochaine, le premier week-end de juin, comme tous les ans.







La chorale de la Forêt au diapason

Ouverte à toutes les communes environnantes

Vous invite tous les mercredis de 18h15 à 19h45 dans la salle du Conseil de la Mairie. Venez nous rejoindre. Même si vous ne connaissez pas le solfège : seule l'envie de chanter dans la bonne humeur suffit ... 2 cours d'essai sont proposés.

Inscription: 02 48 51 60 61 ou 02 48 51 82 39





Le saviez-vous?

Le prix moyen de l'eau dans le bassin Loire-Bretagne est de 4,12€ TTC/m³.

Pour un foyer consommant 120 m³par an, cela représente une dépense de 494 € par an.

Les composantes du prix de l'eau sont :

- Le service de distribution de l'eau potable.
- Le service de collecte et de traitement des eaux usées.
- La redevance de l'agence de l'eau qui représentent en moyenne 12,4 % du montant de la facture d'eau.
- Les contributions aux organismes publics (VNF ...) et TVA.





Vous avez pu voir ces étranges motifs sur les trottoirs, aux emplacements des bouches d'égout ou d'évacuation des eaux usées.

Ces petits textes ont été peints pour sensibiliser petits et grands à la pollution des eaux par les déchets toxiques comme les mégots, les déjections canines, les chewing-gums etc ...

Ceci nous rappelle que tout ce qui est jeté dans les égouts se retrouve dans les rivières, puis dans la mer.

« Nous n'héritons pas de la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants. »

Ensemble, contribuons à protéger notre planète!



Du nouveau au camping !!!

Une barcalivre s'est amarrée ...

Chacun pourra se détendre en dévorant un livre, un magazine, un journal!

Profitez-donc de cet endroit reposant!





Avec le fruit des sommes récoltées lors du loto annuel, la commission sociale du Lion's Club Vierzon-Doyen a offert un

défibrillateur aux pompiers de Neuvy-

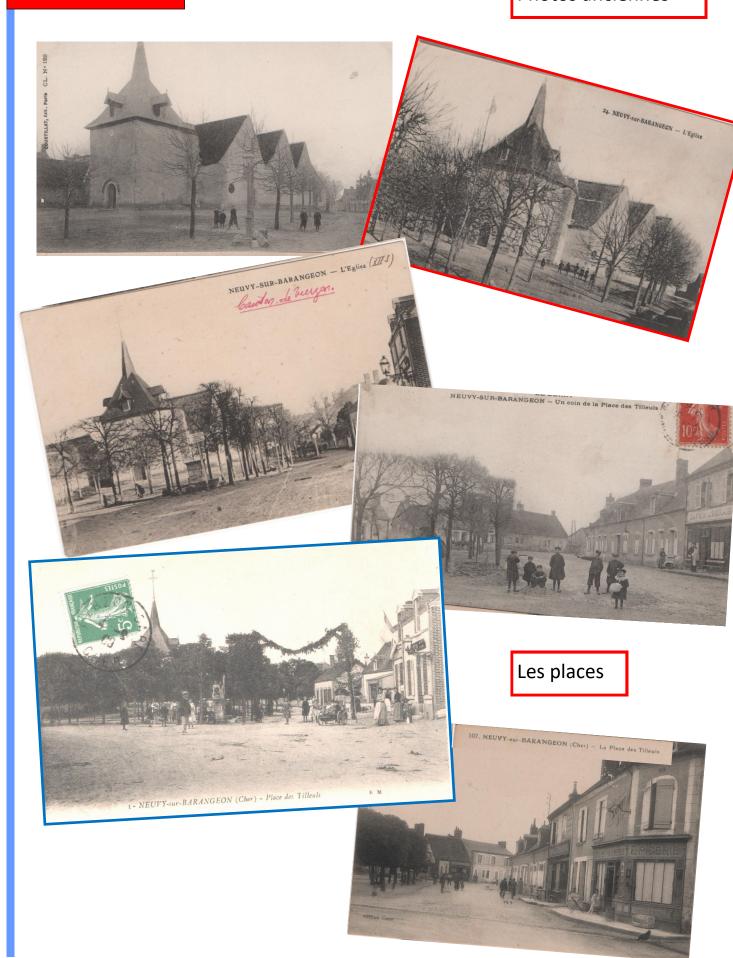
sur- Barangeon.

Jean-François Gréard et Jean-Marie Mennetrey ont accueilli les partenaires, les associations récipiendaires ainsi que les pompiers de Neuvy dans les locaux de l'ancienne mairie de Vierzon-Village le vendredi 14 juin.

Nous remercions chaleureusement le Lion's Club qui, chaque année, participe à un acte caritatif.



Photos anciennes







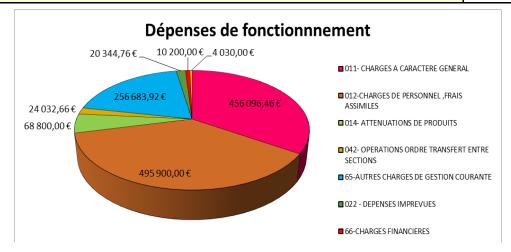






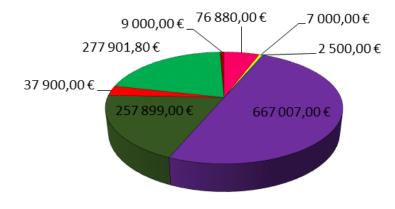
Le budget

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
011- CHARGES A CARACTERE GENERAL	456 096,46 €
012-CHARGES DE PERSONNEL ,FRAIS ASSIMILES	495 900,00 €
014- ATTENUATIONS DE PRODUITS	68 800,00 €
042- OPERATIONS ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	24 032,66 €
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	256 683,92 €
022 - DEPENSES IMPREVUES	20 344,76 €
66-CHARGES FINANCIERES	10 200,00 €
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 030,00 €
68- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	0,00€
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 336 087,80 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
70- PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET	76 880,00 €
042- OPERATIONS ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	7 000,00 €
014- ATTENUATIONS DE CHARGES	2 500,00 €
73-IMPÔTS ET TAXES	667 007,00 €
74-DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	257 899,00 €
75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	37 900,00 €
002- RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE	277 901,80 €
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 000,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 336 087,80 €

Recettes de Fonctionnement

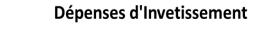


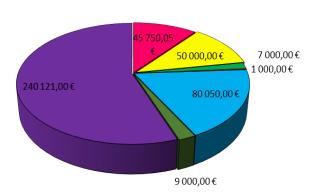
- 70- PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE
- ET..

 □ 042- OPERATIONS ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS
- 014- ATTENUATIONS DE CHARGES
- 73-IMPÔTS ET TAXES
- 74-DOTATIONS ET PARTICIPATIONS
- 75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE
- 002- RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE

Le budget

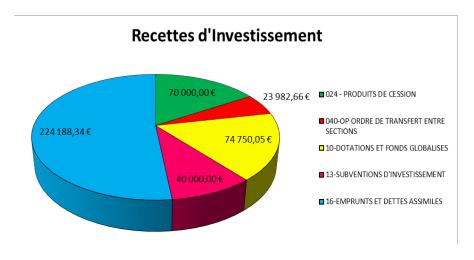
DEPENSES D INVESTISSEMENT			
001 - SOLDE EXECUTION SECTION INVESTISSEMENT REPORTE	45 750,05 €		
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	50 000,00 €		
040 -OP ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	7 000,00 €		
022 - DEPENSES IMPREVUES	1 000,00 €		
20- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	80 050,00 €		
204 - SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES	9 000,00 €		
21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	240 121,00 €		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	432 921,05 €		





- 001 SOLDE EXECUTION SECTION INVESTISSEMENT REPORTE
- 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES
- 040 -OP ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS
- 022 DEPENSES IMPREVUES
- 20- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- 204 SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES
- 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES

RECETTES D INVESTISSEMENT		
024 - PRODUITS DE CESSION	70 000,00€	
040-OP ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	23 982,66 €	
10-DOTATIONS ET FONDS GLOBALISES	74 750,05 €	
13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	40 000,00€	
16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	224 188,34 €	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	432 921,05 €	



Après les graphiques présentant la répartition du budget prévisionnel communal 2019, vous trouverez ci-dessous quelques explications succinctes.

Pour rappel, le budget est toujours divisé en deux sections : **investissement** (dépenses et recettes visant à améliorer le patrimoine de la commune) et **fonctionnement** (gestion courante de la commune : dépenses personnel, entretien, énergie...). Les dépenses et les recettes sont obligatoirement équilibrées.

La section de **fonctionnement** s'élève cette année à 1 336 087,80 € (en légère baisse par rapport à l'année passée). En effet, la baisse des dotations de l'Etat nous oblige à ajuster le plus possible notre budget. Un article du Berry Républicain en date du 4 mai dernier et présentant une carte du Cher avec les baisses et les hausses des dotations pour les communes du département montre que Neuvy a perdu plus de 10 % de ses dotations depuis 2015. Il s'avère à la lecture de cet article que la situation est très inégale d'une commune à l'autre. Cette section de fonctionnement retrace donc côté **dépenses** :

Au chapitre 011 : les dépenses d'énergie, d'entretien des bâtiments et véhicules, les assurances, les frais de télécommunications, les locations de copieurs etc....

Au chapitre 012 : les charges de personnel (salaires et charges patronales). Ce poste est en légère augmentation par rapport à l'année passée. Une nouvelle employée a intégré le secrétariat de la commune au 1^{er} juillet 2019.

Au chapitre 014 (Atténuation de produits) : Il s'agit d'une partie des dotations de l'Etat que l'on doit reverser pour assurer un équilibre des dotations entre toutes les communes du département.

Au chapitre 65 : on y retrouve les indemnités des élus, les subventions aux associations, les contributions obligatoires aux organismes (SDE 18 – Syndicat d'Energie – SDIS – Service incendie) etc...

En **recettes**, les principales ressources sont constituées des impôts et taxes, ainsi que des dotations de l'Etat (chapitres 73 et 74) (nouvelle baisse de 17 000 € cette année), dont une partie est reversée en dépenses par le biais du chapitre 014 intitulé « atténuation de produits ». Les chapitres 70 et 75 regroupent essentiellement les locations diverses (salle des fêtes, usines vertes....) et les reversements des budgets annexes (eau, assainissement...).

Pour cette année, la section d'investissement s'élève à 432 921,05 €. Elle est en hausse par rapport à 2018. En effet, nous avons entamé les études et les travaux pour la réhabilitation de l'école élémentaire et du restaurant scolaire.

Les principaux postes en dépenses d'investissement se décomposent comme suit :

Chapitre 16: on y comptabilise les remboursements en capital des emprunts en cours.

Chapitre 20 : y sont retracés les frais d'études (faisabilité du projet, choix des architectes, etc..) relatifs à la réhabilitation du bâtiment scolaire

Chapitre 21 : on y retrouve les dépenses envisagées essentiellement sur les bâtiments communaux (école) et les achats éventuels de matériels.

Les recettes d'investissement quant à elles se présentent ainsi :

Chapitre 10 : Dotations et fonds globalisés : y sont comptabilisés essentiellement le reversement du FCTVA (fonds de compensation de la TVA) par l'état, les taxes d'aménagement etc...

Chapitre 13 : Ce sont les subventions d'investissement versées par l'Etat, le Département, la Région ou autres organismes et qui permettent de financer partiellement les travaux engagés par la commune.

Chapitre 16: Ce compte retrace les emprunts contractés par la commune. En effet, celle-ci ne peut pas financer sur ses deniers propres l'ensemble des travaux engagés.

En espérant que ces quelques explications vous permettront de comprendre le budget d'une commune, vous pouvez consulter les délibérations de vote du budget sur le site internet de la commune : www.neuvy-sur-barangeon.fr

Calendrier des manifestations

Dimanche 7 juillet	Brocante	Comité des fêtes	Camping de la Noue
Samedi 13 Juillet	Feu d'artifice et bal	Pompiers et Mairie	Etang de la Noue
Dimanche 14 Juillet	Revue des pompiers	Pompiers et Mairie	Place de la Mairie
Du 15 au 28 Juillet	Open de Tennis	TC2N	Tennis
Dimanche 21 Juillet	Championnat	Moto-cross de Sologne	Moto-cross
Dimanche 8 Septembre	Randonnée	Comité des fêtes	Petite salle des fêtes
Dimanche 8 Septembre	Commémoration Capitaine Louis	Mairie	Mery-ès-bois
Dimanche 29 Septembre	Bourse multi-collection	Promotion Animation Rurale	Petite et grande salle des fêtes
Vendredi 4 octobre	Réunion des associations	Mairie	Petite salle des fêtes
Samedi 12 Octobre	Repas dansant	Comité des fêtes	Grande et petite salle des fêtes
Dimanche 20 Octobre	Exposition d'oiseaux	Ornithologique de Bourges	Petite salle des fêtes
Samedi 26 Octobre	Concours de tarot	Tarot club	Grande salle des fêtes
Samedi 2 Novembre	Soirée Moules-frites	USNNV Football	Grande salle des fêtes
Lundi 11 Novembre	Commémoration	Mairie	Petite salle des fêtes
Samedi 16 Novembre	Sainte-barbe	Amicale des pompiers	Grande salle des fêtes
Samedi 23 novembre	Paëlla	TC2N	Grande salle des fêtes
Jeudi 12 Décembre	Repas de Noël	Génération mouvement	Grande salle des fêtes



ET LA MAIRIE ONT PLAISIR DE VOUS INVITER À SA RÉUNION DE MISE EN PLACE DE LA MUTUELLE COMMUNALE DE NEUVY SUR BARANGEON

LA RÉUNION AURA LIEU LE MARDI 17 SEPTEMBRE 2019 À 18H15 À LA SALLE DES FÊTES DE NEUVY SUR BARANGEON et SERA SUIVIE D'UN COCKTAIL OFFERT PAR AXA

Votre conseiller et votre commune unis pour votre santé et votre pouvoir d'achat

Réduction de 30% pour les plus de 60 ans et les travailleurs non-salariés de Neuvy sur Barangeon

REUNION ANIMÉE PAR MME CAROLE JEANNOT ET M .AIT AZGARE SAID

Conseiller AXA Épargne et Protection.
6 RUE DES CHARMILLES
18330 NEUVY SUR BARANGEON
0647103265—

said.aitazgare@axa.fr

La garantie d'un bon niveau de remboursement Un réseau de partenaires agréés

Offre simple et accessible à tous sans questionnaire médical, ni limite d'âge

Un conseiller près de chez vous







Tony Lomellini - Paysagiste / élagueur 06 35 26 72 74

Bienvenue à notre nouvelle secrétaire : Mme Lauren Marchal, qui vient renforcer l'équipe administrative depuis le 1er juillet :







Thibault Leroy -Entretien de jardin Divers bricolage : 06 88 10 66 01

Marine Busnel - Pédicure / podologue 02 48 75 56 04 Damien Chandavoine—Ostéopathe 06 81 25 84 15

ARRETE n°DDT 2019 0164

Portant reconnaissance du franchissement du seuil d'alerte de la petite Sauldre.

Nous constatons que le niveau d'eau dans les nappes est au plus bas.

Les pompes doivent aller chercher l'eau de plus en plus profondément.

L'eau pompée risque d'avoir une turpitude et une qualité olfactive altérées mais la potabilité de l'eau n'est aucunement remise en cause

En conséquence, nous vous invitons à réduire vos consommations d'eau telles que citées à l'article 2 de l'arrêté. (Voir sur internet).



Horaires d'ouverture du secrétariat Lundi, mardi, vendredi de 8h30 à 12h00 et de 15h30 à 17h30 Jeudi 8h30 à midi et samedi de 9h00 à 12h00

Mercredi fermée toute la journée

La Mairie sera fermée les samedis en juillet et août (sauf le 31 août) ainsi que le vendredi 16 août.

Madame le Maire et les Adjoints reçoivent tous les jours sur rendez-vous

Tél: 02 48 52 95 20 Fax: 02 48 52 95 21 mairie-neuvy-sur-barangeon@wanadoo.fr